



Conseil des arts
du Nouveau-Brunswick

New Brunswick
Arts Board

SIXIÈME
RAPPORT ANNUEL

1995-1996

Juin 1996

**SIXIÈME
RAPPORT ANNUEL**

1995-1996

**CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK ARTS BOARD**

**C. P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1
Tél.: (506) 453-2555**

Juin 1996

Honorable Ann Breault
Ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation

Madame la ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, nous avons l'honneur de vous remettre, au nom des membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board, le sixième Rapport annuel du Conseil correspondant à la période du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 1996.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Les coprésidents,

Susan Vida Judah 

Susan Vida Judah et Marc Chouinard

Cher-ère-s artistes, artisan-e-s et ami-e-s des arts,

C'est avec fierté que nous vous présentons le sixième Rapport annuel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board correspondant à la période du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 1996.

Nous espérons sincèrement que vous en apprécierez la lecture et vous invitons à nous faire part de vos commentaires.

Les coprésidents,

Susan Vida Judah

Susan Vida Judah et Marc Chouinard



Table des matières

1.	MESSAGES DES COPRÉSIDENTS	7
1.1	Message de Marc Chouinard	7
1.2	Message de Susan Vida Judah.....	7
2.	CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	9
2.1	Présentation générale	9
2.2	Mandat	9
2.3	Composition.....	9
2.4	Organigramme (1995-1996)	10
2.5	Organigramme du ministère (1995-1996)	11
2.6	Membres (1995-1996)	12
2.7	Notes biographiques des membres (1995-1996)	13
2.8	Comités (1995-1996)	18
3.	Activités 1995-1996	21
3.1	Réunions du Conseil	21
3.2	Priorités 1995-1996	21
3.3	Processus de consultation/comunication entre le CANB et la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation	21
3.4	Mises en candidature et nominations	22
3.4.1	Mises en candidature et nominations 1995.....	22
3.4.2	Mises en candidature et nominations 1996.....	24
3.4.3	Élection de l'exécutif 1995-1996	25
3.5	Communication	26
3.6	Jury et programmes	26
3.7	Prix artistique du lieutenant-gouverneur	26
3.8	Forum	27
3.9	Arts littéraires	27
3.10	Métiers d'art	27
3.10	Nous y étions : participation à des réunions, événements, conférences, ateliers, etc.	29
3.12	Commentaires, suggestions et recommandations reçus.....	29
4.	FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS	30
4.1	Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts.....	30
4.2	Problème de financement	30
4.3	Répartition annuelle des fonds	30
4.3.1	Répartition 1995-1996	31
4.3.2	Répartition 1996-1997	32
5.	SYSTÈME DE JURY.....	33
5.1	Système du jury du CANB	33
5.1.1	Jurys multidisciplinaires	33
5.1.2	Jury de la Banque d'oeuvres d'art	33
5.1.3	Listes de juré-e-s du CANB.....	34

5.2 Programmes évalués par jury de la Direction des arts - Résultats	
des concours 1995-1996.....	34
5.2.1 Concours du 15 mars 1995.....	35
5.2.2 Concours du 15 juin 1995.....	35
5.2.3 Concours du 15 octobre 1995.....	36
5.2.4 Concours du 15 janvier 1996.....	36
5.2.5 Concours du 15 mars 1996.....	36
 6. BUDGET DE FONCTIONNEMENT.....	37
6.1 Budget de fonctionnement 1995-1996.....	37

1. MESSAGES DES COPRÉSIDENTS

1.1 MESSAGE DE MARC CHOUINARD

Année de transition pour la Direction des arts qui affecta tous les secteurs culturels au Nouveau-Brunswick, dont le Conseil des arts. Départ et transfert de personnel ont causé un manque de direction au ministère pendant la majeure partie de l'année. Le Conseil a donc maintenu le cap et fait évoluer ses dossiers en dépit d'un manque évident de ressources.

Le suivi au Forum '95 et la mise en opération du Comité de travail sur la politique culturelle ont fait partie de nos principales préoccupations. Nous avons talonné le gouvernement toute l'année sur ce sujet, et à la mi-novembre 1995, le processus s'est mis en branle. Nous conservons de grands espoirs tant qu'au résultat de leur travail de consultation et l'adoption d'une politique culturelle au N.-B.

Parmi les autres dossiers majeurs que nous avons traités, nous retrouvons les modifications au programme d'aide pour les organismes professionnels, la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, la recherche d'un plus grand rôle pour le Conseil dans les décisions du ministère, la Coalition des arts et de la culture du Nouveau-Brunswick, entre autres.

Mais notre rôle était limité ou non fonctionnel dans les discussions sur le financement provincial des arts. Le Conseil n'a pas participé non plus à l'élaboration des modalités d'embauche du personnel qualifié de la Direction des arts.

Après une année difficile, nous avons confiance dans la nouvelle équipe de la Direction des arts. Les défis auxquels nous devons faire face offrent une panoplie de solutions innovatrices si tous les intervenants y appliquent leur part de créativité.

Le coprésident,



Marc Chouinard

1.2 MESSAGE DE SUSAN VIDA JUDAH

Il importe de reconnaître la contribution des membres du Conseil suivants qui ont travaillé si diligemment au nom des artistes de la province. L'honneur revient à Ilkay Silk, coprésidente et représentante (anglophone) du secteur du théâtre et de la danse au Conseil depuis 1990. Son esprit de discernement, son énergie et son sens de l'humour ont été une source constante d'inspiration pour nous tous. Nous disons aussi au revoir à Charles Pelletier, coprésident, représentant (francophone) du secteur du théâtre et de la danse, qui a terminé son mandat en juin 1995. Charles était un excellent porte-parole du conseil et de la province. Le conseil lui souhaite bonne chance dans ses études.

Les membres suivants, dont le mandat se termine en juin 1996, ont tous contribué, par leur dynamisme et leur compétence, aux travaux des différents comités : Margaret B. Beattie, Richard Boulanger et Douglas Crowley. Nous vous remercions de votre générosité, de votre dévouement et de votre détermination. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux représentants de secteur qui se joindront au Conseil en juin 1996.

Au nom du Conseil des arts, nous remercions l'honorable Paul Duffie de son appui et de son ouverture d'esprit. Nous lui offrons nos vœux de succès dans tous ses projets. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle ministre, M^{me} Ann Breault. Nous remercions aussi M. André Lanteigne, sous-ministre adjoint de la Division des affaires culturelles, de son orientation et de sa disponibilité constante. Nous lui souhaitons bon succès en Ontario. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle sous-ministre adjointe, Louise Boudreau-Gillis, qui s'est jointe à l'équipe avec beaucoup d'enthousiasme et d'humour et un esprit positif. Félicitations à Yolande Bourgeois qui vient d'être nommée directrice de la Direction des arts.

Au cours des six derniers mois, les membres du CANB et le personnel de la Direction des arts se sont appuyés mutuellement. Nous remercions sincèrement Charlotte Glencross et Desmond Maillet en particulier.

Le Conseil n'aurait pas pu fonctionner aussi efficacement sans le professionnalisme et le travail méticuleux de Murielle Savoie, notre secrétaire administrative, qui est bien secondée par Joanne Tremblay. L'aide précieuse de ces deux personnes est grandement appréciée.

À vous, Madame la Ministre, et aux artistes, artisans et intervenants culturels, nous exprimons nos meilleurs vœux et nous envisageons d'autres collaborations positives.

La coprésidente,



Susan Vida Judah

2. CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

2.1 Présentation générale

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) a été mis sur pied en 1989 dans le cadre de la première politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur les arts dévoilée en guise de réponse aux recommandations du Rapport final du Comité consultatif du Premier ministre sur les arts.

La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été sanctionnée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est unique au Canada pour plusieurs raisons:

- il s'agit du seul conseil des arts majoritairement composé d'artistes professionnel-le-s;
- il s'agit du seul conseil des arts dont les mises en candidature des membres proviennent du milieu artistique et du secteur du développement culturel communautaire;
- il s'agit du seul conseil des arts dont l'élément fondamental de son mandat consiste non pas à gérer des programmes et distribuer des subventions mais bien à présenter des recommandations au gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de développement de politiques dans le secteur des arts.

2.2 Mandat

Les 4 volets fondamentaux du mandat du CANB ont été définis comme suit: faciliter et promouvoir la création et la production artistiques ainsi que l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts au Nouveau-Brunswick en:

- conseillant le gouvernement en matière de politique sur les arts;
- établissant et appliquant un système de jury répondant au principe d'évaluation par les pairs;
- réunissant la communauté artistique et servant de porte-parole pour celle-ci; et en
- améliorant le rôle et la participation de la communauté dans les arts.

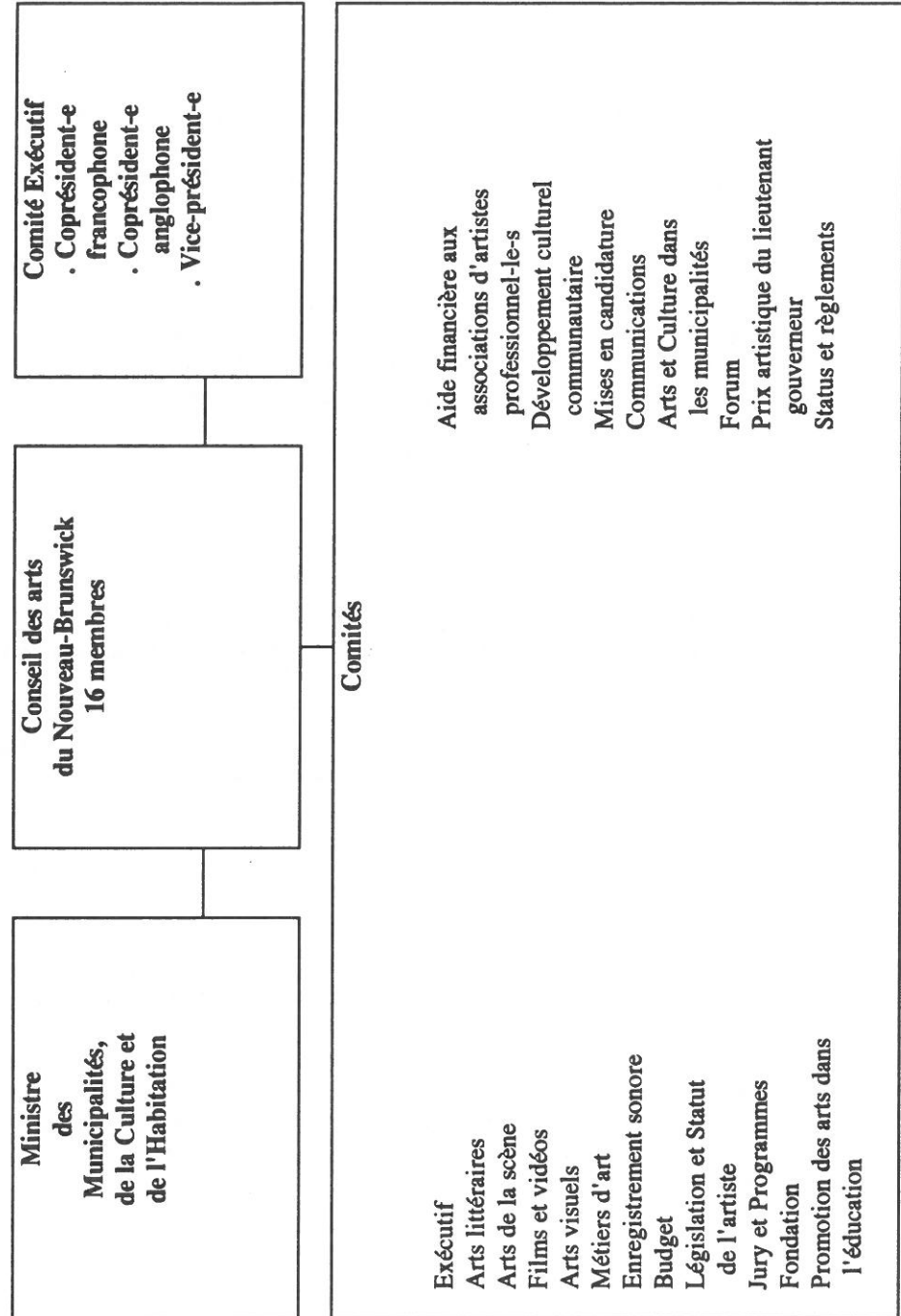
2.3 Composition

Le Conseil est composé de 16 personnes dont une nommée à titre de représentante du ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, qui est membre d'office sans droit de vote.

Les mises en candidature des 15 autres membres proviennent toutes du milieu artistique et du secteur du développement culturel communautaire et sont recommandées à la ministre par le Conseil. Suite à la modification de l'article 6(1) de la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, douze nominations sont effectuées par la ministre et les trois autres sont effectuées par le Lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation de la ministre.

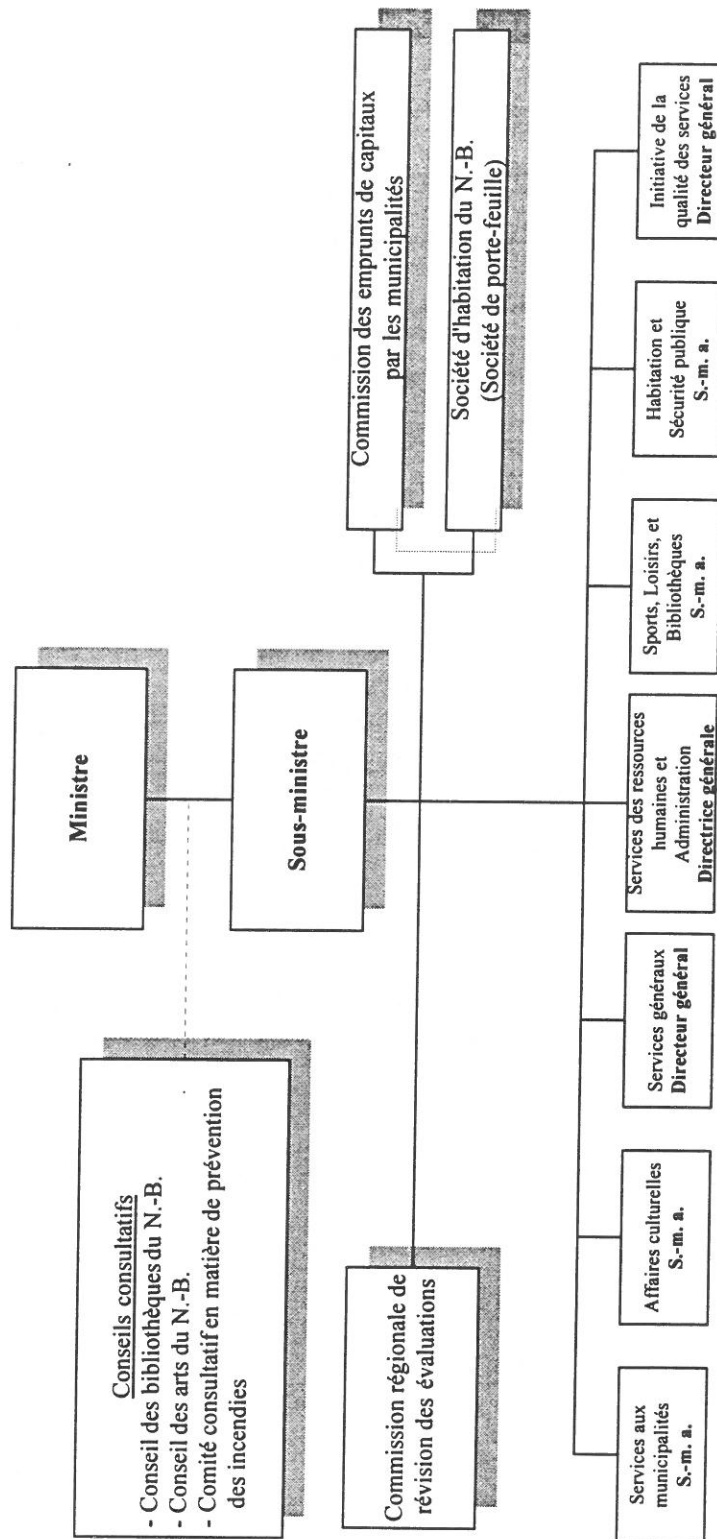
2.4 Organigramme (1995-1996)

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick



2.5 Organigramme du ministère (1995-1996)

Ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation



2.6 Membres (1995-1996)

Secteurs	Noms	Durée des mandats	Fin des mandats
Arts littéraires d'expression anglaise	Nancy Bauer, Fredericton	3 ans	Juin 1997
Arts littéraires d'expression française	Léonard Forest, Moncton	3 ans	Juin 1997
Arts visuels	Rick Burns, Fredericton	3 ans*	Juin 1997
Films et vidéos	Ginette Pellerin, Moncton	3 ans	Juin 1997
Métiers d'art	Susan Vida Judah, Fredericton	3 ans	Juin 1996
Musique (autre que classique)	Geordie Haley, Fredericton	3 ans*	Juin 1998
Musique classique	Richard Boulanger, Moncton	3 ans*	Juin 1996
Théâtre et danse (anglophone)	Jenny Munday, Fredericton	3 ans	Juin 1998
Théâtre et danse (francophone)	Marcia Babineau, Robichaud	1 an	Juin 1996
Communauté autochtone	Edward Ned Bear, Fredericton	3 ans*	Juin 1997
Développement culturel communautaire (anglophone)	Margaret B. Beattie, Woodstock	3 ans*	Juin 1996
Développement culturel communautaire (francophone)	Pierre Fortier, Grand-Sault	3 ans	Juin 1998
Nomination ministérielle	Marc Chouinard, Moncton	3 ans*	Juin 1996
Nomination ministérielle	Virgil Hammock, Sackville	3 ans	Juin 1998
Nomination ministérielle	Claudria Pelletier, Edmundston	3 ans*	Juin 1997
Représentant du ministre	G. Reid Parker, Gondola Point	1 an**	Juin 1996

* Deuxième mandat

** Troisième mandat

2.7 Notes biographiques des membres (1995-1996)

Arts littéraires d'expression anglaise

Nancy Bauer, Fredericton

- Romancière : The Irrational Doorways of Mr. Gerard, Samara the Wholehearted, The Opening Eye, Wise-Ears, Flora, Write this Down;
- Journaliste artistique : Arts Atlantic, NB Reader;
- Écrivain résident : UNB, East Word One, Benidji State University (Minnesota), Cape Cod Conference;
- Membre fondateur du Maritime Writers Workshop. Publication de 25 livres de colportage sur le Nouveau-Brunswick. Membre du comité fondateur de la Writers' Federation of New Brunswick;
- Prix de CBC pour le concours littéraire de nouvelles;
- Professeur de création littéraire : UNB et plus de 30 ateliers d'écriture;
- Séances de lecture : Harbourfront (Toronto), Atlantic Provinces Reading Circuit (à deux reprises), Festival Milton Acorn;
- Membre fondateur de la galerie Connexion; et
- Membre du jury du Conseil des arts du Canada en 1984-1995, 1992 et 1995-1996.

Arts littéraires d'expression française

Léonard Forest, Moncton

- Auteur. Poésie, essais, récits, commentaires de film, scénarios. (Prix France-Acadie, 1980, pour son recueil "Comme en Florence");
- Cinéaste. A fait carrière dans le cinéma documentaire au sein de l'Office national du film du Canada (1953-1983), à titre de scénariste-réalisateur, producteur et directeur du Programme. A participé activement à la création de plus de centaine de films, y compris la demi-douzaine qu'il réalisa dans son Acadie natale;
- Enseignement. Cours de cinéma, ateliers de création; et
- Doctorat d'honneur en arts et lettres, Université de Moncton, 1992.

Arts visuels

Rick Burns, Fredericton

- Artiste visuel;
- Membre fondateur de la Galerie Connexion et âme dirigeante de la communauté artistique de Fredericton;
- Enseignant au New Brunswick College of Craft & Design;
- Exposition solo et publication par la Galerie d'art Beaverbrook; et
- Ses oeuvres font partie de nombreuses collections, y compris la Collection permanente de UNB, la Collection du Musée du Nouveau-Brunswick, la Collection de la Banque de Montréal, la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick et la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada.

Films et vidéos

Ginette Pellerin, Grande-Digue

- Cinéaste, réalisatrice, productrice, chercheuse et scénariste de films et vidéos, principalement documentaires;
- Coordination et programmation de ciné-clubs et de festivals de films;
- Présidente depuis 1992 de Film Zone Inc., organisme qui fait la promotion du cinéma et organisateur du Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA); et
- Membre et fondatrice de la compagnie de films et vidéos les Productions du Phare-est inc.

Métiers d'art

Susan Vida Judah, Fredericton

- Artiste-tissier - conceptrice industrielle - tissus tissés;
- Chef de studio - Textiles, New Brunswick College of Craft and Design, 1984-1994;
- Universitaire élue, Académie royale des arts du Canada, 1989;
- Vice-présidente, Guilde canadienne du tissage à bras;
- Membre évaluée, Conseil des artisans du Nouveau-Brunswick Inc;
- Animatrice d'ateliers, de colloques, nationaux et internationaux;
- Tapisseries murales commandées dans les établissements et les musées provinciaux et internationaux; et
- Représentante du N.-B./Membre du Conseil. Conférence canadienne des arts;

Musique autre que classique

Geordie Haley, Fredericton

- Geordie Haley est un guitariste et compositeur résident du Nouveau-Brunswick qui est l'âme dirigeante du groupe SAME BOAT, un ensemble lyrique et instrumental ayant plusieurs styles. La musique originale composée par les artistes est l'aspect particulier de ce groupe et de tous les autres groupes dont M. Haley a fait partie au cours des six dernières années (THE EXPLODING MEET, THE COSMIC QUARTET, UJAMMA et 3 PEOPLE).
- Geordie a non seulement fait partie de ces groupes mais il a aussi composé la musique des pièces LOCKHARTVILLE (1988), A CHRISTMAS CAROL (1990, 1994) et GHOSTS (1991) présentées par Theater New Brunswick. Il a aussi rempli d'autres commandes de la Young Company.
- Actuellement, Geordie Haley crée une nouvelle musique pour son groupe, collabore à une troupe de danses modernes et montre à un groupe de jeunes musiciens ambitieux les ficelles du métier. En plus de ses tâches au Conseil des arts, Geordie s'intéresse toujours activement au jazz dont la popularité ne cesse de grandir au Nouveau-Brunswick!

Musique classique

Richard Boulanger, Moncton

- Pianiste de concert;
- Professeur au département de musique de l'Université de Moncton depuis 1979 (enseigne le piano et l'histoire de la musique);
- Professeur au camp musical de Lanaudière (Québec) depuis 1979;
- Membre de l'Académie de musique du Québec;
- Participe à des émissions radiophoniques pour Radio-Canada à titre de musicologue et de pianiste;
- Est régulièrement sollicité comme juré pour des festivals de musique au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur de la province; et
- Doctorat en Musicologie de l'Université de Paris-Sorbonne (1979).

Théâtre et danse (anglophone)

Jenny Munday, Fredericton

- Actrice (théâtre, film, radio);
- Auteure (pièces de théâtre, poésie, articles, essais);
- Administratrice de théâtre;
- Écrivain résident, Theatre New Brunswick, 1994-1995;

- Coordinatrice de Moveable Feast Playwrights' Colony, du Playwrights' Atlantic Resource Centre, 1994;
- Associée artistique de Theatre New Brunswick, 1993-1994;
- Directrice artistique de Mulgrave Road Co-op Theatre, 1989-1992;
- Membre du Comité consultatif du théâtre du Conseil des arts du Canada, 1992-1993;
- Cofondatrice et codirectrice de The Comedy Asylum, 1982-1986;
- Membre de différents comités et jurys du Conseil des arts du Canada et des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse;
- Membre de la Nova Scotia Theatre Alliance, 1990-1992;
- Actrice de compagnies de théâtre au Canada, de l'Alberta à Terre-Neuve; et
- Membre des associations professionnelles suivantes : CAEA, ACTRA, Playwrights' Atlantic Resource Centre, Playwrights' Workshop Montréal, PACT.

Théâtre et danse (francophone)

Marcia Babineau, Robichaud

- Comédienne au théâtre, au cinéma et à la radio;
- Metteuse en scène de théâtre;
- Direction d'acteurs au cinéma;
- Co-fondatrice du théâtre l'Escaouette; et
- Directrice artistique du théâtre l'Escaouette.

Communauté autochtone

Edward A. Ned Bear, Fredericton

- Artiste visuel;
- Conservateur;
- Enseignant en art autochtone, Fredericton High School;
- Diplômé avec spécialisation du New Brunswick College of Craft & Design;
- Études en art autochtone au Saskatchewan Indian Federated College;
- Études en beaux-arts au Nova Scotia College of Art & Design;
- Études autochtones à l'Université Saint Thomas;
- Études en éducation autochtone à l'Institut Micmac-Malécite; et
- Études en éducation de l'art, Université du Nouveau-Brunswick.

Développement culturel communautaire (anglophone)

Margaret B. Beattie, Woodstock

- Présidente-sortante du New Brunswick Arts Council Inc. (NBAC) depuis avril 1992;
- A consacré beaucoup de temps et d'énergie, bénévolement, pour promouvoir les arts et la culture;
- Présidente du Conseil des arts de Woodstock, 1983-1990;
- Présidente-sortante du Conseil des arts de Woodstock, 1990-1994;
- A participé assidûment aux séries sur les arts d'interprétation;
- Membre du conseil d'administration de la bibliothèque L. P. Fisher de 1974 à 1994;
- Administratrice du Carleton County Historical Society;
- Membre du comité du Carleton County Music Festival;
- Membre du conseil du Carleton County Summer Music Camp;
- Membre et consultante du Barker School of Performing Arts, Woodstock;
- Membre du Rag Tag Dixieland Band; et
- Membre de Riverside Jammers.

Développement culturel communautaire (francophone)

Pierre Fortier, Grand-Sault

- Président du Conseil Provincial des Sociétés Culturelles;
- Consultant en culture et communication;
- Président de Girafe Production, diffuseur majeur au nord-ouest du Nouveau-Brunswick;
- Critique musical à l'Acadie Nouvelle;
- Journaliste pigiste au magazine Ven'd'est; et
- Membre du Comité de travail sur l'élaboration d'une politique culturelle au Nouveau-Brunswick.

Nomination ministérielle

Marc Chouinard, Moncton

- Directeur du marketing chez Quad Communications Marketing depuis 1991;
- Agence de communication du Théâtre Populaire d'Acadie;
- Mise en marché des films de l'Office national du film du Canada et des Productions du Phare-Est;
- Études de commercialisation de l'Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick;
- Directeur général et responsable des communications pour le Festival international rock de Montréal (1988-1990);
- Assistant au service des communications de l'Orchestre symphonique de Montréal (1987-1988);
- Coordonnateur, administrateur et responsable des communications auprès de diverses organisations et institutions artistiques et culturelles (1976-1988); et
- Études à l'Université de Montréal et à l'École des Hautes Études Commerciales en marketing et publicité (1983-1985).

Nomination ministérielle

Virgil Hammock, Sackville

- Critique d'art, artiste, enseignant;
- Professeur en beaux-arts à l'Université Mount Allison, 1975 - aujourd'hui;
- Chef du département des beaux-arts de 1975 à 1984, de 1987 à 1990, de 1993 à 1999;
- Président sortant de la Section canadienne de l'Association internationale des critiques d'art (AICA);
- Vice-président sortant de l'AICA;
- Président de l'Association d'art des universités du Canada, de 1973 à 1979; et
- Comité d'arbitrage, Programme Fulbright Canada-US.

Nomination ministérielle

Claudria Pelletier, Edmundston

- Directrice artistique, chorégraphe et danseuse;
- Co-directrice, professeure et chorégraphe : École de danse "Le Soulier musical" d'Edmundston (depuis 1983) (danse classique, jazz, populaire et claquette);
- Directrice artistique, Les Danseurs du Madawaska (danse folklorique);
- Présidente, secteur de danse, Association des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick;
- Professeure en arts visuels, Société Culturelle de St.Basile depuis 1990; et
- Professeure en arts visuels au Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet de 1990 à 1994.

Représentant du ministre**G. Reid Parker, Gondola Point**

- Homme d'affaires;
- Directeur des finances de Bruncor Inc et NBTel;
- Directeur de Regional Cable TV (Atlantique) Inc. (exploitant de CATV à Terre-Neuve);
- Président de Symphonie Nouveau-Brunswick Inc. depuis 1983;
- Président de la Fondation de Symphonie Nouveau-Brunswick Inc.;
- Directeur de l'Association des orchestres canadiens (Toronto); également membre du Comité des communications du gouvernement;
- Président sortant de l'École de musique d'été du Nouveau-Brunswick Inc. de 1980 à 1987;
- Vice-président de l'Institut des dirigeants financiers du Canada (section de l'Atlantique) et membre du Comité des relations avec le gouvernement national de l'IDF;
- Membre du Conseil national des dirigeants financiers du Conference Board of Canada;
- Diplômé de l'Université du Nouveau-Brunswick, B.Sc. (mathématique et physique), 1967; et
- Coprésident de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick Inc.

2.8 Comités (1995-1996)

Le CANB s'est doté d'une structure de fonctionnement accordant une place importante au travail des comités.

Les comités deviennent actifs afin de répondre à des situations particulières et de rencontrer les priorités établies annuellement.

Chacun de ses comités, qui est toujours présidé par un membre du CANB, peut se composer de membres du Conseil et de personnes extérieures à celui-ci. Ces divers comités sont chargés d'étudier des dossiers particuliers et de transmettre leurs recommandations au Conseil qui, après approbation, les transmet à son tour au ministre.

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Exécutif		
. Coprésidents	Marc Chouinard Susan Judah	
. Vice-président	Léonard Forest	
Arts littéraires	Léonard Forest et Nancy Bauer, Coprésidents	1 ^{er} février 1990
Arts de la scène	Richard Boulanger, Président Marcia Babineau Jenny Munday Claudria Pelletier	1 ^{er} février 1990
Films et vidéos	Ginette Pellerin, Présidente Barry Cameron Renée Blanchar	1 ^{er} février 1990
Arts visuels	Rick Burns, Président Claudria Pelletier Susan Judah	1 ^{er} février 1990 modifié le 14 sept. 1991 modifié le 17 sept. 1993
Métiers d'art	Susan Vida Judah, Présidente Linda Brine Willi Evans Wolfe	1 ^{er} février 1990
Enregistrement sonore	Geordie Haley, Président	1 ^{er} février 1990
Budget	Exécutif	16 mars 1990

Législation et Statut de l'artiste	Rick Burns Président Jenny Munday	16 mars 1990 modifié le 14 septembre 1991
Jury et Programmes	Jenny Munday, Présidente Marcia Babineau Rick Burns Léonard Forest Charlotte Glencross Susan Judah Ginette Pellerin Claudria Pelletier Geordie Haley	16 mars 1990
Fondation des arts	Reid Parker et Jean Martin, Coprésidents Margaret B. Beattie, trésorière Richard Boulanger Rick Burns Marc Chouinard Douglas Crowley Susan Vida Judah Ilkay Silk	16 mars 1990
Promotion des arts dans l'éducation	Claudria Pelletier et Douglas Crowley, Coprésidents Marcia Babineau Margaret B. Beattie Richard Boulanger Ronald Fournier Ilkay Silk Audrey Côté St-Onge	1 ^{er} février 1990
Aide financière aux associations d'artistes professionnel-le-s	Exécutif	1 ^{er} février 1990 Aboli 15 septembre 1995
Développement culturel communautaire	Margaret B. Beattie et Pierre Fortier, Coprésidents Betty Tompkins (NBAC) Raymonde Boulay (CPSC) Edward Ned Bear, Représentant autochtone	16 mars 1990

Mises en candidature	Susan Vida Judah, Présidente Nancy Bauer Rick Burns Edward Ned Bear Marc Chouinard Léonard Forest Ginette Pellerin	25 février 1991
Communications	Nancy Bauer, Présidente Marc Chouinard	13 septembre 1991
Arts et Culture dans les municipalités	Rick Burns, Président Margaret B. Beattie Douglas Crowley Susan Vida Judah Claudia Pelletier	17 septembre 1993
Forum	Marc Chouinard, Président Richard Boulanger Ilkay Silk Charles Pelletier Yolande Bourgeois	10 décembre 1993 Aboli 15 septembre 1995
Prix artistique du lieutenant-gouverneur	Nancy Bauer, Présidente Ilkay Silk	27 janvier 1995
Statuts et règlements	Marc Chouinard, Président Edward Ned Bear Richard Boulanger Jenny Munday	15 septembre 1995

3. ACTIVITÉS 1995-1996

3.1 Réunions du Conseil

Du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 1996, le CANB a tenu six (6) réunions.

- le 7 avril 1995, de 9h20 à 16h, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 16 juin 1995, de 10h25 à 16h30, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 15 septembre 1995, de 9h10 à 16h30, à l'Hôtel Keddy's Brunswick, Moncton;
- le 14 novembre 1995, de 19h15 à 21h15 et le 15 novembre, de 9h40 à 17h, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 18 janvier 1996, de 13h10 à 16h10 et le 19 janvier, de 9h20 à 12h10 à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton; et
- le 18 mars 1996, de 9h30 à 10h30 par conférence téléphonique.

3.2 Priorités 1995-1996

Les priorités de l'année 1995-1996 ont été discutées et approuvées par le conseil lors de sa réunion régulière du 15 septembre 1995 :

- **Jury et programmes :**
 - Revision du programme des Prix d'excellence
 - Élargissement de la liste des jurys
 - Programmes d'aide aux organismes
 - Système de jury : critères d'évaluation, confidentialité
- **Statuts et règlements du CANB :**
 - Durée des mandats
 - Établissements de mécanismes afin de modifier les statuts et règlements
 - Régie interne et fonctionnement du CANB
- **Fondation des arts du Nouveau-Brunswick**
- **Comité de travail sur le développement d'une politique culturelle**

3.3 Processus de consultation/communications entre le CANB et la ministre des Municipalités, de la Culture, et de l'Habitation

Un élément important du mandat du CANB consiste à conseiller le gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de politique à l'égard des arts.

Ainsi, à chaque année, la ministre responsable rencontre le Conseil dans son ensemble lors de sa réunion annuelle puis, l'Exécutif du Conseil en une autre occasion au cours de l'année.

Fidèle à cet engagement, l'honorable Paul Duffie, ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, a rencontré le Conseil le 16 juin 1995 et l'honorable Ann Breault a rencontré l'Exécutif du Conseil le 28 mars 1996.

Les sujets qui ont été abordés lors de la rencontre du 28 mars 1996 sont:

- Rôle du CANB
- Financement des arts
- Personnel de la Direction des arts
- Financement des arts par rapport aux industries
- Comité interministériel
- Les arts dans les édifices publics
- Processus de consultation
- Dotation en personnel au CANB
- Industries culturelles
- Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts
- Les arts dans les écoles
- Fondation des arts du Nouveau-Brunswick

3.4 Mises en candidature et nominations

En juin de chaque année, le mandat de quelques membres du CANB vient à échéance.

3.4.1 Mises en candidature et nominations 1995

En juin 1995, 3 membres ont quitté le Conseil. Il s'agit de Ilkay Silk (théâtre et danse anglophone), Charles Pelletier (théâtre et danse francophone) et Jean Martin (développement culturel communautaire francophone).

Un membre dont le mandat s'achevait en juin a manifesté le désir de demeurer au Conseil pour un deuxième mandat de 3 ans. Il s'agit de Geordie Haley (musique autre que classique) .

Un autre membre dont le deuxième mandat s'achevait en juin a demeuré au Conseil jusqu'en janvier 1996 en attendant de trouver un nouveau représentant ministériel. Il s'agit de Douglas Crowley.

Trois consultations ont été menées au cours de l'année 1995 auprès de diverses organisations artistiques de la province afin de recueillir des propositions de mises en candidature dans les postes suivants:

- représentant-e : théâtre et danse (anglophone)
- représentant-e : théâtre et danse (francophone)
- représentant-e : développement culturel communautaire (francophone)
- nomination ministérielle

La liste de consultation suivante avait été approuvée par le CANB pour les mises en candidature de l'année 1995 :

Représentant-e : théâtre et danse (anglophone):

- Theresa Giddings School of Dance
- Karasek School of Dance
- Eileen McGrath School of Dance
- Gala Ballet Company
- Edgett International Dance
- Dance New Brunswick Inc.
- Barker School of Performing Arts
- DancEast
- Drama Department
- Theatre New Brunswick
- The Calithumpians Theatre Company
- The Family Britton Puppetters
- Live Bait Theatre

- Theatre St. Thomas
- UNB Workshop Productions
- DansEncorps

Représentant-e : théâtre et danse (francophone):

- Association Acadienne des Artistes Professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAPNB)
- École de danse "Le soulier musicale"
- École de danse Bogeste
- Théâtre Populaire d'Acadie
- Coopérative de Théâtre L'Escaouette
- Département d'art dramatique
- Le Théâtre Nouveau
- DansEncorps

Représentant-e : développement culturel communautaire (francophone) :

- Conseil provincial des sociétés culturelles
- Société culturelle régional Les Chutes
- Association culturelle du Haut Saint-Jean
- Festival de musique Baroque
- Centre communautaire Sainte-ANne
- Centre culturel Aberdeen
- Centre communautaire Samuel-de-Champlain
- Conseil scolaire Beausoleil inc.
- Maison de la Culture
- Société culturelle de la Baie des Chaleurs
- Société culturelle Centre' Art
- Société culturelle des Hauts Planteaux
- Société culturelle Kent-Nord
- Société culturelle Kent-Sud
- Société culturelle Nigawouek
- Société culturelle régionale Dieppe-Moncton
- Société culturelle régionale Népissiguit
- Société culturelle Sud-Acadie
- Société culturelle des Tracadilles

Nomination ministérielle (arts dans l'éducation) :

- N.B. College of Craft and Design
- English Department, Mount Allison University
- Department of Humanities, UNBSJ
- UNB/St.Thomas Creative Arts Committee
- Struts Gallery - Fine Arts Department, Mount Allison University
- Music Department, Mount Allison University
- Drama Department, Mount Allison University
- French Department, Mount Allison University
- UNB Theatre Productions
- Theatre St.Thomas, St.Thomas University
- French Department, University of New Brunswick
- English Department, University of New Brunswick
- New Brunswick Teachers Association

- Département d'études anglaises, Université de Moncton
- Département des arts visuels, Université de Moncton
- Département d'art dramatique, Université de Moncton
- Département d'études françaises, Université de Moncton
- Département de musique, Université de Moncton
- Département des arts visuels, Université de Moncton, Saint-Louis-Maillet
- Département des langues, Université de Moncton, Shippagan
- Département d'études françaises, Université de Moncton, Saint-Louis-Maillet
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Dieppe
- Association des enseignant-e-s francophones du Nouveau-Brunswick

Lors de ses réunions, le CANB, après avoir passé en revue les mises en candidature reçues, a approuvé les noms des candidat-e-s qui ont été recommandés à la Ministre.

Les 4 nouvelles nominations ont été annoncées au courant de l'année.

Membres sortants	Secteurs	Nouveaux membres
Ilkay Silk, Fredericton (juin 1995)	Théâtre et danse (anglophone)	Jenny Munday, Fredericton nommée en juin 1995
Charles Pelletier, Edmundston (juin 1995)	Théâtre et danse (francophone)	Marcia Babineau, Robichaud nommée en juin 1995
Jean G. Martin, Fredericton (juin 1995)	Développement culturel communautaire (francophone)	Pierre Fortier, Grand-Sault nommé en novembre 1995
Douglas Crowley, Hampton (janvier 1996)	Nomination ministérielle	Virgil Hammock, Sackville nommé en avril 1996

3.4.2 Mises en candidature et nominations 1996

En juin 1996, 3 membres quitteront le Conseil. Il s'agit de Margaret B. Beattie (développement culturel communautaire anglophone), Richard Boulanger (musique classique) et Marc Chouinard (nomination ministérielle).

Deux membres dont le mandat s'achève en juin ont manifesté le désir de demeurer au Conseil pour un deuxième mandat de 3 ans. Il s'agit de Susan Vida Judah (métiers d'art) et Marcia Babineau (théâtre et danse francophone).

Une consultation a été menée au cours du mois de mars 1996 auprès de diverses organisations artistiques de la province afin de recueillir des propositions de mises en candidature dans les postes suivants:

- représentant-e : développement culturel communautaire (anglophone)
- représentant-e anglophone (alternance) : musique classique
- nomination ministérielle

La liste de consultation suivante avait été approuvée par le CANB pour les mises en candidatures de l'année 1996 :

- Représentant-e : développement culturel communautaire (anglophone) :
- New Brunswick Arts Council

Représentant-e anglophone (alternance) : musique classique :

- Saint John String Quartet
- New Brunswick Registered Music Teachers Association
- Centre for Musical Arts, University of New Brunswick
- Centre for Musical Arts, University of New Brunswick
- New Brunswick Youth Orchestra
- Atlantic Canadian Composers Association
- Music Department, Mount Allison University
- Symphony N.B. Foundation Inc.
- Tintamarre Chamber Ensemble
- Fredericton Chamber Players
- New Brunswick Musicians Association
- Moncton Music Teachers Association
- Southeastern School of Music
- New Brunswick Music Industries Association

Secteur nomination ministérielle (financement dans les arts) :

- Fredericton Foundation Inc.
- Imperial Theatre
- Symphony N.B. Foundation Inc.
- Saint John Foundation Inc.
- Greater Moncton Community Foundation Inc.
- Capitol Theatre
- Fondation culturelle acadienne Inc.
- Beaverbrook Art Gallery
- Sheila Hugh Mackay Foundation

Lors de sa réunion du 12 avril 1996, le CANB, après avoir passé en revue les mises en candidature reçues, a approuvé les noms des candidat-e-s qui ont été recommandés à la Ministre.

Les 3 nouvelles nominations et les 2 renouvellements de nominations seront annoncés en juin lors de la réunion du CANB.

Membres sortants (juin 1996)	Secteurs	Nouveaux membres (1996)
Margaret B. Beattie, Woodstock	Développement culturel communautaire anglophone	annoncé en juin
Richard Boulanger, Moncton	Musique classique	annoncé en juin
Marc Chouinard, Moncton	Nomination ministérielle	annoncé en juin

3.4.3 Élection de l'Exécutif 1995-1996

Il a fallu deux réunions du Conseil afin d'élire le Comité exécutif 1995-1996. Marc Chouinard, coprésident francophone, et Léonard Forest, vice-président, ont été élus par acclamation le 17 juin 1995 dans le cadre de la Réunion annuelle du Conseil. Susan Vida Judah, coprésidente anglophone, a été élue par acclamation au cours de la réunion ordinaire du Conseil, les 14 et 15 novembre 1995.

3.5 Communication

Le comité a rédigé les communiqués après les réunions du Conseil des arts.

Le rapport annuel 1994-1995 du Conseil des arts a été distribué à 800 exemplaires à l'ensemble des intervenants artistiques et culturels de la province et ailleurs au Canada.

3.6 Jury et programmes

Le Comité des programmes et jurys a été très actif cette année. Voici les objectifs du comité cette année :

- Révision du Programme des prix d'excellence;
- Prolongement de la liste des membres pouvant faire partie des jurys;
- Révision des programmes et des formules de demande pour organisations professionnelles;
- Évaluation et révision du système de jury.

Le comité a poursuivi ses travaux dans ces secteurs afin de recommander des changements visant à corriger les inégalités ou les faiblesses de ces programmes.

Le comité a présenté au conseil un document contenant vingt-quatre recommandations dont vingt-deux ont été approuvées. Ces recommandations comprenaient entre autres la révision du Programme des prix d'excellence, le prolongement de la liste des jurés, la révision du Programme des arts sur invitation, et la révision des programmes pour organisations artistiques professionnelles. Deux recommandations sont d'une importance particulière :

- que les fonds disponibles à même le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts pour les programmes évalués par jury soient accrus de 100 000 \$; et
- que l'engagement du gouvernement envers le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts soit garanti.

Le comité poursuit ses travaux de révision du système de jury - établissant de nouvelles lignes directrices qui, on l'espère, contribueront à rationaliser le système et à corriger les failles. Des ajouts sont apportés à la liste de jurés compétents. Nous continuerons d'améliorer les programmes pour organisations professionnelles. Nous prévoyons aussi examiner et élaborer les directives sur la relation entre le Conseil des arts et la Direction des arts. Nous avons aussi l'intention de réexaminer les principes de base, les objectifs et la philosophie qui sous-tendent les programmes évalués par jury, tout en mettant l'accent sur un financement accru pour tous les programmes - malgré les obstacles évidents.

3.7 Prix artistique du lieutenant-gouverneur

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises, seul et avec le lieutenant-gouverneur. Il a aussi consulté plusieurs autres intervenants. Trois propositions ont été présentées au Conseil des arts. La dernière proposition a été acceptée par le Conseil le 12 avril 1996. Elle suivra maintenant la voie hiérarchique.

3.8 Forum

Le comité Forum '95 n'a pas été actif après la tenue de l'événement en mai 1995. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'est chargé du suivi. Les résultats de la rencontre sont nettement positifs. Les artistes et la communauté culturelle se sont rencontrés pour faire front commun dans leurs dossiers. Le gouvernement et la population ont été sensibilisé au rôle et à la contribution de notre secteur. Ce type de consultation devrait se produire plus fréquemment.

Lors de Forum '95, le ministre Duffie a fait plusieurs annonces importantes, dont: la création d'une commission du cinéma, la création d'un programme temporaire pour les industries culturelles (400 000 \$) et le financement de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, jusqu'à concurrence de 1 million de dollars. En plus le ministre a accepté de créer un Groupe de travail pour l'élaboration d'une politique culturelle tel que demandé par les participants à Forum '95. Le processus se poursuit donc en 1996.

3.9 Arts littéraires

Le comité s'est rencontré de façon informelle lors des réunions du Conseil pour voir si les communautés littéraires anglophone et francophone réagissaient de la même manière aux questions telles la composition du groupe d'étude, la réduction du budget d'édition, la difficulté que les éditeurs et la Writers' Federation ont eue à obtenir les fonds promis.

3.10 Métiers d'art

La Collection d'artisanat du Nouveau-Brunswick qui comprend environ 500 oeuvres, dont certaines remontent aux années 50, est abritée dans les locaux de la Direction des arts depuis 1995.

André Lanteigne, sous-ministre adjoint de la Division des affaires culturelles, a organisé des réunions en avril 1995 pour discuter des problèmes de cette collection (entreposage, oeuvres non cataloguées). Étaient présents à ces réunions : Frank Milligan, directeur du Musée du Nouveau-Brunswick; Peter Laroque, conservateur au Musée des arts et de la culture du Nouveau-Brunswick; Charlotte Glencross, agente des programmes de la Direction des arts; Allan Crimmins, artisan professionnel; Willi Evans Wolfe, présidente du NB Craft Council, et Susan Judah, représentante du secteur de l'artisanat au CANB.

À la suite de ces réunions, M. Milligan a accepté la responsabilité de la Collection d'artisanat du Nouveau-Brunswick. Le Musée du Nouveau-Brunswick deviendrait le conservateur de la Collection permanente.

En juin 1995, Peter Laroque, Gérard Arsenault et George Fry, ancien directeur du NB College of Craft and Design, ont catalogué, photographié et documenté les oeuvres de la collection. En juin également, le conseil a adopté une motion appuyant la désignation proposée du Musée du Nouveau-Brunswick comme le conservateur de la Collection permanente du Nouveau-Brunswick, à la condition :

- que la Collection provinciale des métiers d'art soit cataloguée et documentée à des fins d'archives;
- que la Collection soit bien présentée et disponible, sur une base régulière, à des fins d'exposition dans les galeries du musée et dans l'ensemble de la province;
- que les artisans soient consultés afin que les oeuvres recueillies par le Musée pour une « collection vivante » soient représentatives.

En 1995, les boutiques de vente au détail de Les Métiers d'art acadiens du Nouveau-Brunswick ont rouvert aux Centres d'information touristique de Campbellton, Saint-Jacques et St. Stephen. Les profits provenant des ventes étaient inférieurs à 5 000 \$, mais ces points de vente donnent aux artisans l'occasion de présenter leurs produits aux touristes.

La boutique de Shippagan a eu beaucoup de succès. Les profits étaient minimes en raison des coûts de location de 10 000 \$ pour une période de quatre mois. Les études de faisabilité et de marché effectuées par MAANB Inc. ont démontré qu'un important projet pourrait générer les profits nécessaires pour financer le fonctionnement de l'association. Au début de 1992, le projet de galerie / boutique de Moncton a été créé et des propositions ont été soumises à la Direction du développement rural du ministère de l'Agriculture afin d'obtenir les fonds nécessaires pour procéder à l'ouverture de la galerie / boutique. Malheureusement, le ministère a rejeté le projet et le conseil cherche toujours un appui financier.

Selon Les Métiers d'art acadiens du Nouveau-Brunswick, ce projet de marketing est important non seulement pour la communauté des artisans du Nouveau-Brunswick mais aussi pour l'ensemble de la communauté culturelle et artistique. Depuis le début du projet en 1992, leurs boutiques sont accessibles aux écrivains, musiciens, cinéastes, artistes visuels, etc... il est évident qu'il faut créer un réseau de distribution bien organisé des produits culturels du Nouveau-Brunswick.

Le but est de poursuivre les efforts sur le projet de Moncton au cours des prochains mois. S'il n'est pas possible de réaliser cet objectif, il faudra envisager de créer un office de commercialisation ou une coopérative qui, on l'espère, créera de nouvelles possibilités financières.

Les deux conseils d'artisanat de la province ont connu d'importantes difficultés financières au cours de la dernière année. Ils ont reçu les plus petites subventions annuelles de tous les conseils au pays; non pas seulement quelques dollars de moins mais plusieurs dollars. Le niveau de soutien accordé aux conseils d'artisanat est nettement insuffisant. S'ils étaient bien subventionnés, les conseils pourraient promouvoir l'activité économique de la province.

Il importe aussi de reconnaître les efforts des ministres suivants : Vaughn Blaney, Russ King et James Lockyer, qui ont fourni du temps, des conseils et un appui précieux au NB Crafts Council pendant cette période difficile.

La promotion et la commercialisation des oeuvres de ses membres, la définition de son rôle au cours des prochaines années et l'établissement d'un mode de financement essentiel à l'achat des programmes nécessaires que le NBCC prévoit offrir continuent d'être des fonctions importantes du NBCC.

En octobre 1993, le Premier ministre Frank McKenna a procédé à l'ouverture officielle du Centre de ressource du New Brunswick Craft Council. Le centre comprend une galerie, une boutique, une aire d'exposition des oeuvres des membres pour les rendre accessibles au public; et une bibliothèque de documentation. Au cours des trois années suivantes, le fonctionnement du centre dans des périodes économiques difficiles est devenu trop exigeant. Des discussions ont eu lieu avec Paul Duffie, ministre; Julian Walker, sous-ministre; André Lanteigne, sous-ministre adjoint; Willi Evans Wolfe, président du NB Craft Council; Evelyn Fillmore, directrice générale du NB Craft Council; Charlotte Glencross, agente de programme de la Direction des arts; Susan Judah, représentante du secteur des arts au CANB; et des membres du secteur culturel, où le centre était situé; Ian Lumsden, directeur de la Galerie d'art Beaverbrook; Inge Pataki de Gallery 78; Sarah Maloney, de Galerie Connexion; et Allan Crimmins, Gordon Dunphy et Kathy Hooper, représentants de la communauté artisanale. Les discussions ont porté sur la demande d'une aide financière à court terme de 10 000 \$ qui a été accordée. Les réponses aux autres demandes concernant la location étaient non satisfaisantes. Le conseil a déménagé en août 1995 et dans des installations totalement inadéquates.

3.11 Nous y étions : participation à des réunions, événements, conférences, ateliers, etc.

Session d'information organisée par le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) (10 avril 1995, Fredericton) : Susan Judah et Nancy Bauer ont assisté à cette session.

Session d'information organisée par la Commission économique du Grand Moncton (27 avril 1995, Moncton) : Marc Chouinard a assisté à cette session.

Rencontre avec le ministre de l'Éducation (16 mai 1995, Fredericton) : Deux membres du Comité pour la promotion des arts dans l'éducation, Doug Crowley et Margaret Beattie, ont rencontré le ministre de l'Éducation pour lui présenter et discuter du rapport soumis par le CANB : *Les arts dans les écoles*.

Conférence de presse (17 août 1995, Fredericton) : Contribution de 50 000 \$ du Gouvernement du Nouveau-Brunswick à la Fondation des arts du N.-B. Susan Judah, Nancy Bauer et Marc Chouinard y étaient.

Cérémonie de remise des Prix d'excellence du Nouveau-Brunswick dans le domaine des arts (15 novembre 1995, Fredericton) : Susan Judah et Marc Chouinard ont été invités à agir à titre de maîtres de cérémonie.

3.12 Commentaires, suggestions et recommandations reçus

Le CANB désire remercier tous les organismes et les individus qui nous ont fait parvenir leurs commentaires, suggestions et recommandations tout au long de l'année. Votre point de vue est essentiel. Il nous permet de mieux jouer notre rôle de représentant des artistes et de la communauté culturelle auprès du gouvernement.

4. FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS

4.1 Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts

La Loi sur le Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts a été sanctionnée le 27 avril 1990.

Depuis sa mise sur pied, ce fonds était financé par l'entremise d'une loterie annuellement désignée par le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick.

Les actifs du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts doivent être utilisés pour l'octroi de subventions à des particuliers et à des organismes voués aux arts afin de promouvoir la création artistique et l'excellence dans le domaine des arts. De plus, il avait été annoncé que les programmes de subventions financés à même ce fonds seraient évalués par jury.

4.2 Problème de financement

Lors de la création du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts, le gouvernement avait estimé que ce fonds pourrait bénéficier de revenus de l'ordre de 500 000 \$ par année.

Vu l'imprévisibilité du marché des loteries, ce montant annuel, pourtant nécessaire au financement de ces programmes, n'a jamais été versé au fonds en fiducie.

En 1992, le CANB a recommandé au ministre responsable qu'une solution durable soit identifiée et implantée afin que le fonds en fiducie reçoive le financement promis.

Après discussion, une entente a été conclue à l'effet que, dorénavant, un montant annuel de 400 000 \$ provenant des revenus généraux de loteries serait versé au Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts.

4.3 Répartition annuelle des fonds

À chaque année, le Conseil présente au gouvernement une proposition de répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts pour l'année suivante.

Les répartitions proposées pour 1995-1996 et 1996-1997 ont été approuvées par la Ministre telles que présentées par le Conseil.

Des montants globaux ont été alloués par concours et par programme. Aucune répartition n'a été effectuée par discipline afin de s'assurer que les subventions et bourses soient accordées essentiellement en fonction du mérite et de l'excellence.

4.3.1 Répartition 1995-1996

**Répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts -
Programmes évalués par jury de la Direction des arts.**

1995-1996

ÉLÉMENTS DE PRODUCTION ET CRÉATION	228 000 \$
. Subventions à la création et à la documentation	
. 15 juin	114 000 \$
. 15 janvier..	114 000 \$
 PROJETS SPÉCIAUX	 172 000 \$
. Bourses d'études en arts	50 000 \$
. 15 mars	
. Prix d'excellence	20 000 \$
. 15 juin	
. Subvention d'artiste résident	70 000 \$
. 15 mars	
. Subvention des arts du Nouveau-Brunswick à l'étranger (autrefois Subvention au voyage)	32 000 \$
. 15 juin	
. 15 octobre	
. 15 janvier	
. 15 mars	
 TOTAL:	 <u>400 000 \$</u>

4.3.2 Répartition 1996-1997

Répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts - Programmes évalués par jury de la Direction des arts.

1996-1997

. Subvention à la création	
. Subvention à la documentation	
. 15 octobre.....	114 000 \$
. 15 février.....	114 000 \$
. Bourses d'études en arts	
. 15 février	50 000 \$
. Prix d'excellence	
. 15 octobre.....	20 000 \$
. Subvention d'artiste résident	
. 15 février.....	70 000 \$
. Subvention des arts du Nouveau-Brunswick par invitation	
. aucune date limite	32 000 \$

TOTAL:

400 000 \$

5. SYSTÈME DE JURY ET RECOMMANDATIONS DES JURYS

5.1 Système de jury du CANB

À chaque année, des jurys sont formés afin d'évaluer les demandes présentées dans le cadre des programmes évalués par jury offerts par la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

Tous les programmes dont le financement provient du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts sont évalués par jury. Toutefois, certains programmes qui ne sont pas financés par l'entremise de ce fonds peuvent également être évalués par jury. (Ex: programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art).

Dans le système de jury mis en place, le CANB a confié à la Direction des arts, pour des raisons de nature administrative, le choix des artistes qui sont appelé-e-s à siéger au sein des jurys. Ce choix doit toutefois être effectué à partir de la liste de juré-e-s approuvé-e-s par le CANB. Le financement du fonctionnement du système de jury provient du budget du CANB.

À la suite de chaque réunion de jury, un rapport compilant les suggestions et commentaires des juré-e-s concernant les programmes évalués et le fonctionnement du système de jury est remis au CANB et à la Direction des arts. L'information ainsi recueillie est précieuse lors de tout processus de révision de ces programmes et du système de jury.

Les modalités de fonctionnement du système de jury sont évaluées régulièrement et modifiées au besoin.

Les recommandations des jurys concernant les candidat-e-s qui devraient recevoir les prix, bourses ou subventions ainsi que les montants sont transmises directement à la Ministre pour approbation.

5.1.1 Jurys multidisciplinaires

Des jurys multidisciplinaires sont constitués dans le but d'évaluer les demandes présentées dans le cadre des programmes évalués par jury de la Direction des arts dont le financement provient du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (loterie).

Composés d'un maximum de neuf (9) membres, ces jurys doivent représenter, de façon équitable, les diverses disciplines artistiques (arts visuels, métiers d'art, arts littéraires (anglophone et francophone), théâtre, musique, danse et arts cinématographiques (films et vidéos)), ainsi que les sexes, les langues et les régions. En règle générale, chaque jury doit comporter au moins un membre résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

5.1.2 Jury de la Banque d'oeuvres d'art

En 1991, la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick est devenue une collection sélectionnée par un jury.

Quoique le principe de multidisciplinarité demeure un élément fondamental de son système de jury, le CANB se réserve la possibilité de développer des modèles de jurys adaptés aux besoins particuliers de certains programmes.

Le jury de la Banque d'oeuvres d'art se compose de trois professionnel-le-s des arts visuels: au moins deux artistes en exercice et un troisième membre qui peut être un conservateur d'oeuvre d'art ou un historien d'art.

Après une évaluation préliminaire des soumissions reçues, reposant sur le visionnement de diapositives et de photographies, les artistes choisi-e-s sont invité-e-s à présenter une sélection de leurs oeuvres dans le cadre d'une importante exposition d'oeuvres d'art au cours de laquelle la sélection finale des oeuvres est effectuée.

Pour des raisons d'économie, l'exposition a lieu à tous les deux ans. En choisissant une date d'exposition coïncidant avec la fin d'une année financière, le jury peut se prononcer moyennant un budget combiné de deux ans.

Le programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art est financé à partir du budget de la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

Les coûts inhérents au processus d'évaluation par jury sont financés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick à même son budget de fonctionnement.

Le système de jury proposé dans le cadre du programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick a été approuvé en mars 1991.

5.1.3 Listes de juré-e-s du CANB

Le CANB a approuvé l'implantation d'un système de mise à jour continue de ses listes de juré-e-s potentiel-le-s ainsi que de juré-e-s approuvé-e-s.

Ainsi, les groupes, organisations et institutions de la communauté artistique et du secteur du développement culturel communautaire sont invités à soumettre en tout temps les noms des artistes et artisan-e-s professionnel-le-s oeuvrant dans leur secteur d'activités respectif qui, à leur avis, pourraient apporter leur contribution au sein de jurys.

5.2 Programmes évalués par jury de la Direction des arts - Résultats des concours 1995-1996

<u>Concours</u>	<u>Programmes</u>
15 mars	Programmes de Subvention d'artiste résident, de Subvention des arts du Nouveau-Brunswick à l'étranger et de Bourses des arts;
15 juin	Programme des Prix d'excellence;
15 juin et 15 janvier	Programmes de Subvention à la création, de Subvention à la documentation; et de Subvention des arts du Nouveau-Brunswick par invitation;
15 octobre	Programme de Subvention des arts du Nouveau-Brunswick par invitation.

Les résultats des concours des programmes évalués par jury de la Direction des arts au cours d'un exercice financier est publiée séparément. On peut se procurer la liste des subventions en s'adressant à la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation du Nouveau-Brunswick.

5.2.1 Concours du 15 mars 1995

Le jury du concours du 15 mars 1995 s'est réuni les 10, 11 et 12 mai 1995 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes d'Artiste résident, de Subvention des arts du Nouveau-Brunswick à l'étranger et de Bourses des arts offerts par la Direction des arts.

Le jury se composait de sept (7) artistes professionnel-le-s:

- Bradd Burningham (arts littéraires d'expression anglaise et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Windsor, Ontario;
- Gracia Couturier (théâtre) de Moncton;
- Renée Rioux (danse) de Memramcook;
- Roger LeBlanc (films et vidéo) de Moncton;
- Bonnie Massey (métiers d'art) de Hampton;
- Peter Gross (arts visuels) de Fredericton; et
- Penelope Burridge Mark (musique) de Sackville.

Parmi les quatre-vingt-dix-sept (97) demandes de subvention qui ont été soumises au jury, quarante et un (41) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 128 000 \$.

5.2.2 Concours du 15 juin 1995

Le jury des concours du 15 juin 1995 s'est réuni les 7 et 8 septembre 1995 afin d'évaluer les mises en candidature présentées dans le cadre du programme de Prix d'Excellence, ainsi que les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes de Subventions à la création et à la documentation, et de Subvention des arts du Nouveau-Brunswick par invitation des programmes évalués par jury de la Direction des arts.

Le jury se composait de huit (8) artistes professionnel-le-s:

- Robert E. Hawkes (arts littéraires d'expression anglaise) de Fredericton;
- Herménégilde Chiasson (arts littéraires d'expression française) de Robichaud;
- Weldon Matthews (théâtre) de Florenceville;
- Chantal Cadieux (danse) de Moncton;
- Charles MacLellan (films et vidéos) de Saint Jean;
- Gordon Dunphy (métiers d'art) de Taymouth;
- Soeur Marie-Hélène Allain (arts visuels) de Sante-Marie de Kent; et
- Rosemarie Landry (musique et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Ottawa, Ontario.

Programme des Prix d'Excellence

Parmi les vingt (20) mises en candidature qui ont été soumises au jury, quatre (4) lauréat-e-s se sont partagés 20 000 \$.

Programmes de Subventions à la création et à la documentation ainsi que de Subvention des arts du Nouveau-Brunswick par invitation

Parmi les soixante-sept (67) demandes de subventions qui ont été soumises au jury, trente-deux (32) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 119 998 \$.

5.2.3 Concours du 15 octobre 1995

Le jury du concours du 15 octobre 1995 s'est réuni par conférence téléphonique le 18 décembre 1995 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre du programme de Subvention des arts du Nouveau-Brunswick par invitation offert par la Direction des arts.

Le jury se composait de trois (3) artistes professionnel-le-s:

- Dolorès Breau (arts visuels) de Moncton;
- Paul Campbell (musique) de Hillsborough; et
- David Etheridge (arts littéraires d'expression anglaise et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Wolfville, Nouvelle-Écosse.

Programme de Subvention des arts du Nouveau-Brunswick par invitation

Deux subventions d'un total de 6 850 \$ ont été accordées aux deux demandes de subvention soumise au jury. Cependant, un lauréat a décliné la subvention accordée. Par conséquent, la somme accordée de 6 000 \$ est demeurée dans le Fonds en fiducie pour le développement des Arts.

5.2.4 Concours du 15 janvier 1996

Le jury du concours du 15 janvier 1995 s'est réuni les 21 et 22 mars 1996 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes de Subvention à la création et à la documentation et de Subvention des arts du Nouveau-Brunswick par invitation évalués par jury de la Direction des arts.

Le jury se composait de huit (8) artistes professionnel-le-s:

- Bill Gaston (arts littéraires d'expression anglaise) de Fredericton;
- Cécile Chevrier (arts littéraires d'expression française) de Moncton;
- Clarence Poirier (théâtre) de Moncton;
- Peggy Reddin (danse et membre résidant à l'extérieur de la province) de Cornwall, Ile-du-Prince-Edouard;
- Tony Merzetti (films et vidéos) de Fredericton;
- Yolande Desjardins (métiers d'art) de Moncton;
- George Fry (arts visuels) de Fredericton; et
- David Adams (musique) de Saint Jean.

Parmi les soixante-treize (73) demandes de subvention qui ont été soumises au jury, trente et un (31) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 128 673 \$.

5.2.5 Concours du 15 mars 1996

Le jury du concours du 15 mars 1996 se réunira au cours du mois de juin 1996. Les résultats de ce concours apparaîtront dans le prochain Rapport annuel du CANB.

6. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

6.1 Budget de fonctionnement 1995-1996

Un budget de fonctionnement de 72 300 \$ a été alloué au CANB par le gouvernement en 1995-1996 afin de financer son fonctionnement ainsi que celui du système de jury.

Selon l'exercice de planification budgétaire effectué par le Conseil, ce budget est nettement insuffisant pour permettre un fonctionnement adéquat et efficace du Conseil ainsi que l'organisation d'activités d'envergure (forum, conférence, etc.) qui nous permettraient de remplir pleinement notre mandat en tant que porte-parole de la communauté artistique.

Traitement de texte et
conception graphique

Direction des arts
Ministère des Municipalités,
de la Culture et de l'Habitation
du N.-B.

Traduction :

Bureau de traduction
Ministère de
l'Approvisionnement et
Services du N.-B.

Tirage :

700 copies

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board. Juin 1996.